

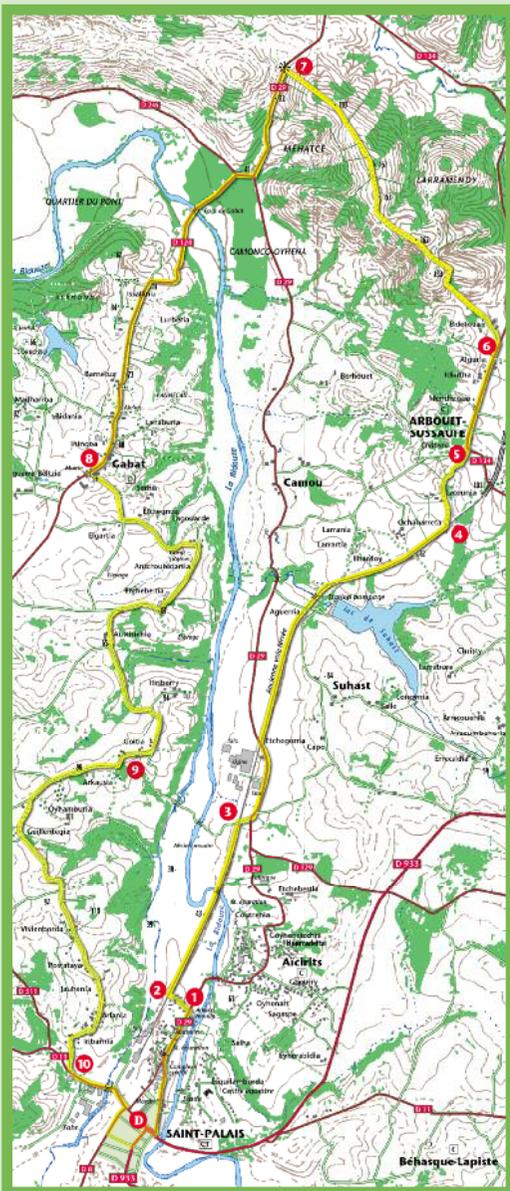
Amikuze Iholdi Oztibarre

Retrouvez l'ensemble des itinéraires dans ►► disponible à l'Office de Tourisme de Saint-Palais



NIV 3 MOYEN

SAINT-PALAIS (GABADI)



D devant l'office de tourisme de **Saint-Palais**
GPS (UTM) de départ
 30T-659541-4799041

4h15

21 km

240 m

Chiens acceptés

Balisage

à

A ne pas manquer

- le château de Camou

Saint-Palais

Appelée *Donapaleu* en basque, *Saint-Palais* est une ville neuve créée fin 12^{ème} siècle (1189) qui s'est développée grâce au pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle. Tête de district de Basse Navarre, elle faisait partie de l'ancien royaume de Navarre dont la capitale était Pampelune. Après la perte de Pampelune (1512), les rois de Navarre se sont repliés sur la zone nord de leur territoire et la commune est devenue le siège administratif du royaume. Aujourd'hui, l'activité reste liée au monde agricole et la ville est animée par de nombreux commerces, restaurants et entreprises qui continuent d'en faire un pôle attractif et dynamique.



NE PEUT ÊTRE VENDU QUE PAR UN OFFICE DE TOURISME DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

NIV 3 MOYEN

SAINT-PALAIS (GABADI)



Saint-Palais

Parcours agréable à faire en VTT ou en VTC qui permet de découvrir les co-teaux d'Amikuze (canton de Saint-Palais) et de belles fermes traditionnelles.

- D** 30T-659541-4799041 Prendre la rue de la Bidouze vers Aicirits. Après le complexe sportif, tourner à droite sur la D29 et l'emprunter sur 360 mètres.
- 1** 30T-659782-4799900 Quitter la D29 en face de l'ancien moulin et prendre la petite route à gauche.
- 2** 30T-659645-4799991 A l'ancienne voie ferrée, la prendre à droite sur 1,350 km.
- 3** 30T-660131-4801242 Poursuivre l'ancienne voie ferrée sur 2,900 km (attention aux véhicules lors du contournement de l'usine et des traversées de route).
- 4** 30T-661721-4803338 A l'ancienne maison de garde-barrière, prendre à gauche vers le village d'Arbouet.
- 5** 30T-661871-4803853 Continuer tout droit jusqu'à la D134 et l'emprunter à gauche sur 800 mètres.
- 6** 30T-659162-4803763 Bifurquer sur la route de gauche, puis la piste et grimper jusqu'à un magnifique point de vue. Continuer et descendre jusqu'à la route.
- 7** 30T-659546-4801747 Sur la D29, tourner à gauche, puis à droite. Prendre la direction du village de Gabat.
- 8** 30T-658933-4799465 Devant la mairie, prendre à gauche entre les maisons. A la croix, tourner à gauche. Au carrefour, tourner à droite, puis à gauche. Prendre la route à gauche.
- 9** 30T-659553-4801755 Prendre à droite. Tourner à gauche et emprunter le premier chemin à gauche sur 300 mètres. Prendre la route à gauche, continuer tout droit sur la route principale jusqu'au rond-point à l'entrée de St Palais.
- 10** 30T-658935-4799458 Prendre la direction de St Palais sur la D11, puis tout droit au rond point suivant. Traverser la rivière, continuer tout droit sur 200 mètres. Tourner à droite (rue Jean Urruty), puis à la 2^{ème} à gauche vers l'église (bd de la Madeleine) et enfin à gauche (rue Gambetta) vers l'office de tourisme.



Renseignements complémentaires auprès de :

Office de Tourisme de Basse-Navarre

• 14 Place Charles de Gaulle, 64120 Saint-Palais - Tél. 05 59 65 71 78

www.tourisme-saintpalais.com

GUIDES RANDO 64

à pied, en vtt ou à cheval, découvrez le Béarn et le Pays basque !

Niveaux

Le **dénivelé** indiqué sur les fiches représente le total des montées. Les temps de parcours sont calculés sans les arrêts.

Les randonnées pédestres sont classées par ordre de difficultés et différenciées par des couleurs dans la fiche pratique de chaque circuit. Nous suivons en cela, les recommandations de la FF Randonnée.

Très facile : moins de 2 h de marche
Idéale à faire en famille, sur des chemins bien tracés.

Facile : moins de 3 h de marche
Peut être faite en famille. Sur des chemins,

avec quelquefois des passages moins faciles.

Moyen : moins de 4 h de marche.
Pour randonneur habitué à la marche. Avec quelquefois des endroits assez sportifs ou des dénivelés.

Difficile : plus de 4 h de marche.
Pour randonneur expérimenté et sportif. L'itinéraire est long ou difficile (dénivelé, passages délicats), ou les deux à la fois.

Difficulté : La durée de chaque circuit est donnée à titre indicatif. Elle tient compte de la longueur de la randonnée, des dénivelés et des éventuelles difficultés.

Balisage

Suivez le balisage pour rester sur le bon chemin

| Balisage des sentiers | Sentiers de pays et PR® | GR® | VTT / VTC | Equestre |
|-----------------------|-------------------------|-----|-----------|----------|
| Bonne direction | | | | |
| Tourner à gauche | | | | |
| Tourner à droite | | | | |
| Mauvaise direction | | | | |

GR® et PR® sont des marques déposées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Votre avis sur nos sentiers - Ecoveille®

Les itinéraires que nous vous proposons ont fait l'objet de la plus grande attention. Vos impressions et observations sur l'état de nos chemins, nous intéressent et nous permettent de les maintenir en état. Nous vous invitons à communiquer vos remarques en contactant l'office de tourisme de Basse Navarre à Saint-Palais au 05 59 65 71 78.

Vous pourrez vous y procurer une fiche d'observation Ecoveille®.



Une photo locale des sentiers ou balisage

Recommandations utiles

Météo 08 92 68 02 64
Appel d'urgence européen 112

Parcourir les chemins de Basse Navarre nécessite d'adopter un comportement respectueux, envers la nature, les hommes et les femmes qui font vivre ce territoire.

Il est important que quelques règles soient respectées.

Préservez la nature

Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets

Respectez la faune et la flore
Restez sur les sentiers balisés

Préservez-vous

Ne partez pas sans le matériel nécessaire
Évitez de partir seul

Ne buvez pas l'eau des ruisseaux
Renseignez vous sur la météo

Respectez les activités et les hommes

Pensez à refermer les barrières
Évitez de partir en randonnée avec votre chien. Dans tous les cas, tenez-le en laisse
Les feux sont interdits
Respectez les propriétés privées traversées par les itinéraires.

Attention !

A la saison de la chasse à la palombe (Octobre à Novembre) et en période d'écobuage (Décembre à Mars), certains itinéraires sont à éviter.
Se renseigner à l'office de tourisme.

Labels randos

Itinéraires labellisés PR® :

Avec ce label la FF Randonnée agréée un certain nombre d'itinéraires pédestres en fonction de critères de qualité. Le choix se fait en fonction de critères d'agréments, techniques, touristiques et environnementaux.
(Plus d'info sur www.ffrandonnee.fr)

Itinéraires équestres : ce logo garantit un itinéraire labellisé par le Comité Départemental de Tourisme Equestre sur la base d'un cahier des charges précis. (Plus d'info sur www.cheval64.org)

Classement des itinéraires VTT

- : chemin large et roulant, dénivelé inférieur à 300 m
- : sentier assez roulant, dénivelé inférieur à 300 m
- : sentier technique, dénivelé inférieur à 800 m
- : sentier très difficile, dénivelé de 300 à 800 m